



SYNDICAT C.G.T. DES TERRITORIAUX DE ROUEN

53 rue Bourg l'Abbé 7600 Rouen
Tél : 02.35.58.88.50 / Tél HDV : 02-35-00-29-20
E-Mail : territoriauxrouen@free.fr

Le 07/09/18

LE CAP 2022...c'est maintenant !!

Les 22 propositions contenues dans le rapport CAP 2022 ne laissent aucun doute sur la démarche.

N'allez pas comprendre que le gouvernement entend vendre au secteur privé les hôpitaux, ou les services régaliens exercés par les communes.

Le processus engagé est vicelard ! Il s'agit avant tout de caler la gestion des services publics sur la gestion privée, de privatiser non pas la propriété, mais les pratiques.

La Fonction Publique de l'Etat est déjà passée par cette voie avec la fermeture du service des cartes grises. Question dématérialisation et efficacité, on a vu le résultat.

L'avenir 2022, ce sont 22 propositions du même tonneau !

Histoire de se mettre le pied à l'étrier, le gouvernement s'attaque aujourd'hui au système spécifique des retraites de la Fonction Publique Territoriale basé actuellement sur le principe de répartition. Macron veut le remplacer par le modèle privé de capitalisation.

QUE LES GROSSES PRIMES LEVENT LA MAIN !!!

Comme nous sommes dans la franche rigolade, allez découvrir la circulaire du 24 Juillet 2018, dans laquelle le Premier Ministre donne toutes instructions aux Ministres et aux Préfets de Régions pour « repenser » totalement l'organisation territoriale, ainsi que ses modes de fonctionnement.

Pour faire court, les Préfets ont une prime d'intéressement à la suppression des services publics. Un bon Préfet applique la politique du Chef en réduisant les dépenses de fonctionnement et en contrepartie engrange une prime conséquente.

A l'exemple de l'Etat, TONTON fait un copier/coller en utilisant le RIFSEEP.

Le jeu compliqué s'avère très simple. Comment augmenter mon régime de primes en réduisant les dépenses de fonctionnement de 1 Million d'euros :

***Tous les ans je supprime 31 postes, mais j'embauche 30 contrats aidés sur 11 mois financés par l'Etat,**

***Je gèle l'Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise,**

*** Je réduis dans la durée les Compléments de Régime Individuel,**

***Et je flingue les reliquats d'enveloppes de Juillet et de Décembre.**

Ni vu ni connu, je t'embrouille !!!

Cette merveille de transparence, de lisibilité, d'intégrité, et d'équité qui a pour nom RIFSEEP est une arnaque de première.

Le haut du panier négociera ses compléments de rémunération, mais sera récompensé en fonction de sa malléabilité aux injonctions budgétaires.

Le grade n'existera plus...mon capitaine, la solde comme complément de rémunération récompensera les campagnes menées contre les effectifs, les fermetures de bâtiments, les restrictions de papier toilette ou de bonbonnes d'eau.

Avec la fonction qui prédomine à quoi servent les concours ?

Malgré la confidentialité entretenue par l'Administration, nous déduisons par la lecture croisée de plusieurs documents que les trois plus hautes fonctions ratissent ensemble **8 000 euros** en prime chaque mois.

« La plus grosse dépense c'est eux, Mais la plus grosse ressource de la collectivité c'est nous !! »

Même si question arithmétique, nous n'avons pas toutes les solutions, le problème reste simple. **100 000 euros par an de primes sont siphonnés par 3 fonctions !!!**

Difficile d'entendre dire après cela « **10 euros de plus par agent ce n'est pas possible, cela va plomber le budget.** » On appelle cela de la pédagogie Macronienne !!

Bonne rentrée à toutes et à tous, vous avez certainement pris connaissance de votre bulletin de salaire, et sans doute avez-vous apprécié le nouvel intitulé de votre fonction et l'augmentation de votre régime indemnitaire !!!

C'est beau la reconnaissance des ressources métiers !!!

